

**Maîtrise en éducation (avec mémoire) - Concentration orthopédagogie - 35X3**

**RESPONSABLE :**

**St-Jérôme**

**Pour de plus amples informations :**

Téléphone: 450-530-7616, poste 4022  
Courriel : csscduj@uqo.ca

**SCOLARITÉ :**

45 crédits, Deuxième cycle

**GRADE :**

Maîtrise ès arts

**OBJECTIFS :**

L'objectif général du programme de maîtrise en éducation vise l'acquisition de connaissances des diverses approches de recherche en éducation; de se former à des modèles d'intervention en éducation; de réaliser un projet de recherche ou de développement professionnel; d'acquies des connaissances plus poussées en orthopédagogie et de devenir un agent de changement dans son milieu.

Le profil avec mémoire a pour objectif l'acquisition de compétences comme chercheur ou praticien-chercheur et permet à l'étudiant de connaître et d'approfondir diverses approches de recherche en éducation, de se former au processus de recherche en éducation, de réaliser un projet de recherche et de produire de nouvelles connaissances en orthopédagogie.

**INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :**

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
St-Jérôme	TC	✓		
	TP	✓		

TC : Temps complet  
TP : Temps partiel

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base études universitaires**

Les personnes candidates seront admises sur la base d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire ou un baccalauréat en enseignement au secondaire (français ou mathématiques) ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent.

La personne candidate dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 2,99 pourra dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des personnes candidates détentrices d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

La personne candidate devra, de plus, rédiger une lettre d'au moins 300 mots expliquant la problématique envisagée ainsi que son intérêt pour le programme choisi. La lettre vise à assurer que les objectifs de formation de la personne candidate correspondent à ceux du programme.

La personne candidate qui ne satisfait pas aux exigences pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

L'admission ne se fait qu'au trimestre d'automne.

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;

- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites [www.etscanada.ca](http://www.etscanada.ca) (pour les gens habitant au Canada) et [www.ets.org](http://www.ets.org) (pour les personnes habitant à l'extérieur du Canada).

**Base expérience**

La personne candidate n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui est détentrice d'un diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admise à un programme de deuxième cycle si elle a au moins douze années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'étude du programme pour lequel elle sollicite l'admission.

Dans le cas d'une personne candidate qui, sans avoir obtenu un baccalauréat, a néanmoins cumulé des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires.

La personne candidate devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience et présenter la problématique envisagée dans une lettre d'au moins 300 mots.

Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Référez-vous au paragraphe concernant la politique linguistique dans la section « Base études universitaires » ci-haut.

**PLAN DE FORMATION :**

**Orthopédagogie**

**Cours obligatoires**

EDU5023	Projet de recherche I : la problématique
EDU5033	Projet de recherche II : le cadre conceptuel (EDU5023)
EDU5043	Projet de recherche III : la méthodologie (EDU5023 et EDU5033)
EDU5053	Projet de recherche IV : séminaire d'évaluation (EDU5023 et EDU5033 et EDU5043)
EDU6093	Méthodologie de la recherche qualitative en éducation
EDU6103	Méthodologie de la recherche quantitative en éducation
EDU9043	Atelier I de recherche (EDU5053)
EDU6021	Mémoire de recherche

**Cours optionnels**

Choisir un maximum de trois (3) crédits au sein des cours du bloc B de la Maîtrise en éducation (avec essai ou rapport de stage), concentration Orthopédagogie.

**NOTES :**

LE PROGRAMME EST ENTIÈREMENT OFFERT EN NON PRÉSENTIEL  
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme  
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024  
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme  
Exigence linguistique et domaine d'études admissibles  
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>